

Objectif zéro sexisme

Le sexisme désigne un ensemble d'idées, de croyances, d'attitudes ou de comportements fondés sur des stéréotypes de genre, impliquant la supériorité d'un sexe sur l'autre – généralement du masculin sur le féminin.

Il reflète un rapport de pouvoir et constitue une cause majeure de violences envers les femmes et les personnes LGBTIQ+. Le sexisme est une discrimination interdite par la loi (Constitution fédérale, art. 8).

Le harcèlement sexuel est l'une des expressions du sexisme. Il peut prendre des formes très diverses, allant du sexisme dit « ordinaire » jusqu'aux violences sexuelles : regards insistants, blagues ou remarques déplacées, insultes, menaces, attouchements, agressions sexuelles ou viols.

Certains de ces comportements sont banalisés, tandis que d'autres sont pénalement répréhensibles. Ces actes peuvent survenir aussi bien dans la sphère privée que dans l'espace public, notamment lors de manifestations.

En Suisse romande, plusieurs enquêtes ont révélé qu'environ 70 % des femmes âgées de 15 à 34 ans ont été victimes de harcèlement dans l'espace public au cours des cinq dernières années. Les personnes LGBTIQ+ sont, elles aussi, régulièrement visées.

Les conséquences du sexisme et du harcèlement sexuel sont multiples : elles affectent la santé physique et psychique des personnes concernées et peuvent les amener à ne plus se sentir en sécurité ni bienvenues sur le lieu de la manifestation.

Les organisateurs et organisatrices ont donc la responsabilité de garantir que chaque personne, quel que soit son sexe, son orientation affective ou sexuelle, son identité ou son expression de genre, puisse se sentir respectée et en sécurité durant la manifestation.

Prévenir le sexisme et le harcèlement sexuel dans les manifestations, c'est créer les conditions d'un environnement accueillant, sûr et festif pour toutes et tous – qu'il s'agisse du public, du personnel, des bénévoles ou des artistes.

Les recommandations ci-dessous (non exhaustives) s'appuient notamment sur le plan d'action de la Ville de Genève « Objectif zéro sexisme dans ma ville ».

Avant la manifestation

Planification :

- Intégrer les enjeux d'égalité et de prévention du sexisme dès la conception et à toutes les étapes de l'organisation.

Ressources humaines :

- Garantir l'égalité salariale entre les personnes employées, les artistes, etc. – par exemple au moyen d'une grille de salaires transparente ou d'une charte.
- Favoriser la mixité, la diversité et l'égalité au sein des équipes (bénévoles, prestataires, etc.) en veillant à une répartition équitable et non genrée des rôles et des tâches.
- Sensibiliser et former les équipes (sécurité, bar, programmation, nettoyage, logistique, etc.) aux enjeux de prévention du sexisme et du harcèlement sexuel.

Programmation :

- Assurer une représentation équilibrée des genres dans la programmation et les différents événements liés à la manifestation.

Sécurité et prévention :

- Élaborer un plan de prévention des violences sexistes incluant :
 - une communication claire et proactive,
 - des objectifs précis,
 - des formations spécifiques pour le personnel,
 - une procédure détaillée en cas de harcèlement, de comportement discriminatoire ou d'agression.
- Collaborer avec la police, les services de sécurité de la manifestation et les associations spécialisées dans la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel.

Aménagement :

- Concevoir les espaces de manière à renforcer le sentiment de sécurité :
 - éclairage suffisant,
 - positionnement réfléchi des toilettes,
 - accès sûrs vers les transports publics,
 - zones de repos et signalétique claire.

Communication :

- Communiquer de manière inclusive:
 - **Écrit** : utiliser un langage épiciène (formulations neutres, double désignation, point médian, etc.),
 - **Visuel** : représenter la diversité (genre, âge, origine, morphologie, etc.), éviter toute hiérarchisation ou sexualisation des personnes,
 - **Design** : bannir les codes de couleur ou rôles genrés, ne pas légitimer les stéréotypes sexistes sous couvert d'humour ou de caricature,
 - **Signalétique** : adopter des pictogrammes inclusifs et non stéréotypés (p. ex. pour les toilettes).
- Préparer des messages clés de prévention et de sensibilisation pour le jour de la manifestation (affiches, visuels, messages dans les toilettes ou aux bars, bannières, etc.).

Pendant la manifestation

Sensibilisation :

- Mettre en place un dispositif de sensibilisation visible pour le public (stand, personnes de référence, interventions, etc.).
- Informer sur les ressources disponibles en cas de problème : numéros d'urgence, personnes de contact, procédures de signalement, etc.

Sécurité/ prévention :

- Garantir une vigilance active de la part du personnel de sécurité et de toutes les personnes travaillant sur la manifestation.
- Intervenir de manière appropriée et respectueuse selon les procédures établies.
- Informer les personnes concernées sur les dispositifs de signalement disponibles (applications, dépôt de plainte, accompagnement, etc.), y compris pour les cas ne relevant pas du pénal.

Après la manifestation

- Établir et documenter un bilan des mesures de prévention mises en œuvre.
- Recenser le nombre et le type de situations signalées ou de retours d'information (remarque : absence de signalement ≠ absence de problème).
- Interroger les équipes de sécurité et les bénévoles afin de recenser les comportements et les réactions observés.
- Identifier les mesures efficaces et les conserver pour les événements futurs
- Adapter les approches perfectibles.